



# Sirius 2020

## Règlement et modalités pratiques

# Contexte et nouveautés 2020

- Le comité Retail et le comité RSE de l'Institut du Commerce ont souhaité adapter le règlement 2020 des Sirius au contexte de profond changement post covid-19 afin de :
  - rendre possible leur maintien cette année quelles que soient les contraintes en vigueur.
  - renforcer le rôle des SIRIUS dans la mise en lumière des dossiers collaboratifs qui répondent le mieux aux enjeux sociétaux.

## 3 changements ont été intégrés dans le règlement 2020 :

1

**Renforcement du Pitch projet pour donner une vision complète de ses impacts consommateurs et sociétaux**

2

**Digitalisation du processus de sélection\***

3

**Mise en place d'un jury consommateur en parallèle du jury professionnel**

\*sélection des finalistes sur la base du pitch, soutenance en visioconférence

# La raison d'être des Sirius

- ▲ Depuis 2018, les SIRIUS récompensent les meilleures pratiques collaboratives industrie-commerce qui répondent aux attentes sociétales et aux attentes des consommateurs.
- ▲ Au-delà d'un palmarès hiérarchique, ces prix mettent en avant la capacité des acteurs à travailler ensemble sur un projet (cross fertilisation entre entreprises et métiers...), qu'il soit en phase de lancement ou très abouti.
- ▲ L'objectif poursuivi est de disséminer les bonnes pratiques collaboratives créatrices de valeur et d'accélérer leur mise en œuvre.

*Vue de la Terre, Sirius est l'étoile la plus brillante du ciel après le soleil. Du fait de sa proximité et de son éclat, Sirius est une des étoiles les plus étudiées des astronomes et fut l'objet de plusieurs « premières », notamment la détection de son mouvement propre et de sa vitesse radiale.*

*Les SIRIUS de l'Institut du Commerce ont pour mission d'éclairer les trajectoires du commerce de demain sous toutes ses formes (alimentaire/non alimentaire, omnicanal), en mettant en valeur les sociétés qui contribuent à sa transformation pour le rendre plus vertueux et responsable.*

# Pourquoi concourir ?



Valoriser les équipes  
opérationnelles à  
travers leurs réalisations



Accélérer le  
déploiement  
d'un projet innovant



Mettre en lumière la  
collaboration industrie-  
commerce



# Les thématiques éligibles

## GSA – GSS – CHD

### EN QUOI LE PROJET APPORTE-T-IL UNE REPONSE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS OMNICANAUX?

Disponibilité produit, expérience d'achat, merchandising, parcours clients, offre, service, livraison, information produit, traçabilité, transparence, diminution des externalités négatives : pollution sonore, visuelle, air, ...

### EN QUOI LE PROJET APPORTE-T-IL UNE REPONSE AUX ATTENTES SOCIETALES ?

Partage plus équitable de la valeur, lutte contre le gaspillage (alimentaire, non alimentaire, matières, emballages), Zéro déchet, nutrition-santé, consommation responsable, opérations solidaires, économie circulaire (écoconception, réemploi), compétences de demain, évolution des modes de travail, ...

## Collaboratif industrie-commerce

*Les projets éligibles aux Sirius ont pour finalité de mieux satisfaire les besoins des clients / consommateurs  
Ils peuvent être présentés à tout stade de leur avancement : lancement, mise en œuvre aboutie, sur des thématiques se rapportant aussi bien :*

- *Au développement de solutions innovantes qu'à l'optimisation des process existants*
- *À l'amélioration de l'expérience d'achat (ce que le client voit) qu'à sa construction (ce que le client ne voit pas)*

***Ils reflètent toute forme de travail collaboratif entre industriel, distributeur et prestataire.***

# Les types de prix

- ▲ Afin de rester le plus possible en phase avec l'évolution du commerce, de refléter au mieux la diversité des dossiers reçus et de garantir leur niveau de qualité, le nombre de prix remis et leurs intitulés sont évolutifs, dans la limite de 10 prix maximum.
- ▲ Le jury professionnel est libre de créer de nouveaux intitulés chaque année, qui seront repris ou non l'année suivante. En 2019, 2 nouveaux prix ont été créés à l'issue des soutenances des candidats : « Promesse RSE » et « Innovation RH ».
- ▲ Le jury consommateur attribuera 1 Sirius du Consommateur
- ▲ Le palmarès 2019 est repris ci-dessous, plus de détails sur [ce lien](#)

<b>SIRIUS DE LA PROMESSE RSE</b>	<b>Carrefour - Pétrel</b> , pour le projet « Loop par Carrefour, et si l'avenir du e-Commerce était au Zéro Déchet ? »
<b>SIRIUS DE L'INNOVATION RH</b>	<b>Franprix</b> , pour le projet « Capture »
<b>SIRIUS DE L'EXPERIENCE SHOPPER</b>	<b>Carrefour - L'Oréal</b> , pour le projet « Beauté Plurielle »
<b>SIRIUS DU E-MERCHANDISING</b>	<b>Lactalis Nestlé Ultra-Frais</b> , pour le projet « E-Plaisir + »
<b>SIRIUS DE LA SUPPLY CHAIN</b>	<b>Sodebo et CRC</b> , pour le projet « Transformers ou comment optimiser la performance du transport externalisé ? »
<b>SIRIUS DU CATEGORY MANAGEMENT</b>	<b>Herta</b> , pour le projet « Uni'vert, à la conquête de l'espace végétal »
<b>SIRIUS DE L'AUDACE</b>	<b>Nous épicerie antigaspi</b> , les épiceries qui vont dans le bon sens

# Qui peut concourir?

## ▲ LES SIRIUS SONT OUVERTS A TOUS, quelque soit :

- La taille de la société
- Le ou les départements concernés dans l'entreprise : fonctions commerce, études, Supply, RSE, DG, RH, ...
- Le secteur d'activité : alimentaire, non alimentaire
- Le format de commerce : GSA, GSS, Proximité, circuits courts, on-offline, hors domicile, ...
- Le type d'acteur : Industriel, Distributeur, Startup, PME, Prestataire, Organisation professionnelle, ...

## ▲ LE PROJET DOIT ETRE PORTE :

- Par un/des industriels et/ou un/des distributeurs
- Avec l'appui ou non d'un prestataire

## ▲ PLUSIEURS DOSSIERS de candidature peuvent être déposés par société selon les produits, le(s) partenaire(s)

## ▲ Le même dossier sera soumis au vote du jury professionnel, et potentiellement à un jury de consommateurs (les formalités détaillées seront précisées ultérieurement)

## ▲ LE DEPOT DES DOSSIERS :

- Est gratuit pour les adhérents de l'Institut du Commerce
- Est possible pour les sociétés non adhérentes (nous consulter)

# Les modalités pratiques

Les jalons	Les dates	Les modalités
Dépôt des dossiers	Le 5 octobre à 18h	<p>Envoyer le dossier à <a href="mailto:idc@institutducommerce.org">idc@institutducommerce.org</a> avec les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le bordereau d'acceptation du règlement complété et signé (dernier slide de ce document)</li> <li>• La fiche de synthèse du projet (document "Pitch Projet" en 4 pages maximum joint au présent règlement)</li> <li>• <u>Facultatif</u> : présentation, vidéo</li> </ul> <p>Les documents reçus seront partagés en ligne avec le jury professionnel</p>
Sélection des finalistes	Le 12 octobre	<p>Le <b>Jury professionnel</b> consulte tous les dossiers à distance et sélectionne au maximum 12 finalistes sur la base :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De la fiche de synthèse et des documents facultatifs éventuels</li> <li>• De la grille d'évaluation comprenant les critères détaillés dans les slides suivants</li> </ul> <p>Les finalistes décident de concourir ou non devant le <b>Jury consommateur</b></p> <p>Tous les finalistes préparent une vidéo* de 4 minutes maximum qui illustre le projet (contexte, réalisation, bénéfices) et qui peut être réalisée sous un format type webinar (Zoom, Teams, ...)</p>
Evaluation du Jury consommateur	Du 2 au 6 novembre	<p>Le Jury consommateur consulte les vidéos sur une plateforme dédiée permettant un forum d'échange avec les finalistes : questions, demandes de précisions, ...</p> <p>Le choix du Jury consommateur est validé à l'issue d'une séance collective en visioconférence le 6 novembre</p>
Soutenance orale devant le Jury professionnel	Le 12 novembre	<p>Présentation des <b>finalistes</b> en visioconférence devant le jury professionnel, avec les éléments obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une vidéo* de 4 minutes maximum qui illustre le projet : contexte, réalisation, bénéfices</b></li> <li>• Un support de présentation</li> </ul> <p>La délibération a lieu à l'issue de l'ensemble des présentations, les finalistes sont informés individuellement des résultats, qu'ils reçoivent un Sirius ou non</p>
Cérémonie de remise des Sirius	Le 19 novembre de 18h à 19h30	<p>Les <b>lauréats</b> sont invités à venir recevoir leur Sirius dans un lieu à définir (bureaux IdC ou studio TV) à l'occasion d'une cérémonie en ligne, retransmise en direct</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les vidéos et les présentations des dossiers primés seront postées sur le site de l'IdC</li> <li>• Le replay de la cérémonie sera posté sur le site de l'IdC</li> <li>• Les lauréats rédigent un communiqué de presse, diffusé par l'IdC</li> </ul>

\* L'Institut du Commerce pourra mettre les finalistes en relation avec son prestataire vidéo

# Les Jurys

## ▲ Jury professionnel

- Le jury est composé d'anciens lauréats, d'adhérents (industriels, distributeurs, prestataires), de membres d'organisations professionnelles et d'ONG, de journalistes et d'écoles (liste non obligatoire)
- Il a pour mission de:
  - Sélectionner les finalistes qui présenteront leur projet à l'oral
  - Choisir les lauréats suite à leur soutenance orale
  - Définir le nombre et les intitulés des prix attribués, qui peuvent varier d'une édition à l'autre
- L'équipe IdC s'assure de l'équilibre des fonctions / sociétés et de la neutralité des membres du jury
- Un membre du jury concerné par un des dossiers déposés ne pourra pas se prononcer sur ce dossier
- Le jury est souverain dans ses décisions. Il est dans l'obligation de maintenir une grande confidentialité sur tous les dossiers reçus, qui ne pourront être communiqués à des tiers. Seuls les dossiers récompensés pourront faire l'objet d'une communication après la remise des prix.
- La composition du jury sera communiquée sur demande dès qu'elle sera connue

## ▲ Jury consommateur

- L'Institut du Commerce s'appuiera sur un partenaire externe pour sélectionner et animer le jury consommateur
- Le jury consultera les vidéos des finalistes qui ont décidé de concourir au Sirius du Consommateur sur une plateforme dédiée, sur laquelle il pourra leur poser des questions pour mieux évaluer le dossier
- Le jury se réunira en visioconférence avec un représentant de l'Institut du Commerce, animé par le partenaire externe, afin de valider collectivement le choix du dossier lauréat

# Les critères d'évaluation

- ▲ Le Jury professionnel et le Jury consommateur évalueront les dossiers en répondant aux questions suivantes
- ▲ La pondération des critères diffèrera selon la thématique présentée

<b>Le projet est-il collaboratif ?</b>	Collaboration entre industriel(s) et/ou distributeur(s) avec l'aide ou non de prestataires
<b>Le projet apporte-il une réponse à une attente des shoppers?</b>	Offre, service, omnicanalité, transparence, information, expérience, disponibilité, traçabilité, sécurité, confiance, ...
<b>Le projet a-t-il un impact social, sociétal ou environnemental positif ?</b>	Réduction du gaspillage (produit / packaging / ressources), transition vers les métiers de demain, santé / bien-être, recyclage, ...
<b>Le projet met-il en jeu des technologies de la transformation digitale?</b>	IoT, Blockchain, usages des applis, échange de données, big data, IA, interopérabilité, ...
<b>Le projet a-t-il un impact économique positif pour les acteurs concernés ?</b>	Gain de chiffre d'affaires, baisses des coûts
<b>Le projet vous paraît-il innovant ?</b>	Déjà vu mais ailleurs, jamais vu...
<b>Pensez-vous que le projet présenté sera déployé dans 5 ans?</b>	Pérennité du projet, seriez-vous prêt à investir dans ce projet?, ...

# Contacts & Informations

- ▶ Pendant le déroulement du concours, les sociétés candidates pourront, si elles le souhaitent, demander des informations complémentaires



Xavier **HUA**  
Directeur Général  
xavier.hua@institutducommerce.org  
01 56 89 89 32



Emilie **CHALVIGNAC**  
Directrice des Opérations  
emilie.chalvignac@institutducommerce.org  
01 56 89 89 30

# Dispositions légales

## ▲ COMMUNICATION

- Les lauréats autorisent par avance et sans contrepartie financière l'Institut du Commerce à évoquer dans ses supports de communication (dossier de presse, newsletter, sites internet notamment) les initiatives présentées dans les dossiers de candidatures, sans limite de temps. De telles publications devront être validées au préalable par les lauréats.
- Ces derniers seront chargés de la rédaction avec leur partenaire d'un communiqué de presse relatif à leur dossier.
- Cette disposition garantit l'organisateur de tout recours de tiers à cet égard.
- Les événements liés au déroulement et à la remise des Trophées feront l'objet de médiatisation par l'écrit, y compris numérique, par l'image et la parole. La participation aux Trophées entraîne l'acceptation du présent règlement et spécialement l'autorisation d'utilisation des noms cités et des images.
- Les documents fournis sont cédés gratuitement et libres de droits à l'Institut du Commerce.
- Les lauréats et les partenaires sont invités à communiquer le palmarès et à utiliser les documents de communication fournis par l'Institut du Commerce.

## ▲ RESPONSABILITE

- L'Institut du Commerce ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable si le concours devait être reporté, interrompu ou annulé pour des raisons indépendantes de sa volonté.

## ▲ LOIS INFORMATIQUES

- Au regard de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit de nous écrire à l'adresse suivante : Institut du Commerce 14 rue Magellan 75008 PARIS

# ACCEPTATION DU REGLEMENT DES SIRIUS 2020

- ▲ La participation aux SIRIUS 2020 implique l'acceptation du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury
- J'accepte les conditions du règlement des SIRIUS 2020
- Je souhaite concourir également devant le Jury consommateur

## Porteur de projet

- Société
- Prénom et Nom
- Fait à
- Le
- Signature

## Porteur de projet

- Société
- Prénom et Nom
- Fait à
- Le
- Signature

## Porteur de projet

- Société
- Prénom et Nom
- Fait à
- Le
- Signature

## Porteur de projet

- Société
- Prénom et Nom
- Fait à
- Le
- Signature